

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 40 (1950)

Heft: 4

Artikel: Le loup dans les expressions patoises de La Roche (Gruyère)

Autor: Brodard, F.-X.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chansons populaires vaudoises et fribourgeoises. On les adapta d'emblée au rythme de la danse, soit valse, polka, schotisch, etc. Au bout d'un instant, danseurs et public chantaient avec les «chantres» et le public tapait dans ses mains ou sur ses cuisses afin de bien ponctuer le rythme, tout en chantant également. Tout le monde participait activement à la fête qui devenait ainsi une véritable manifestation populaire. La joie régnait partout et la satisfaction se lisait sur tous les visages. On dansait évidemment encore à l'ancienne mode, honnêtement et correctement. «Jacques de Courtion» était la chanson la plus en vogue dans la Broye. Son texte agréable et spirituel et son rythme alerte en faisaient la véritable chanson à danser, la coraule. Elle a été harmonisée maintes fois et elle compte parmi les plus belles chansons populaires. Elle existe également en patois¹.

Quant aux jeunes gens engagés comme «chantres», ils étaient modestement rétribués, me dit M. Buschi. «Mais ce qui importait davantage, ajouta-t-il : nous avions à boire et à manger à volonté».

J. Reichlen, dans la «Gruyère illustrée» de 1903 nous dit : «Lorsqu'au penchant de la montagne, une voix fraîche entonne quelque vieille coraule, ne nous prend-il pas envie d'aller nous joindre, nous aussi, à la ronde folâtre :

«Qui du foyer fuit la prison,
La ronde bruyante, idolâtre
De l'air, du ciel et du gazon».

Le loup dans les expressions patoises de La Roche (Gruyère)

par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

Le loup a complètement disparu de la Gruyère, mais il y a laissé un fort mauvais souvenir dans les expressions imagées du patois. Le dernier loup tué dans le district l'a été vers 1830². Si un citoyen de La Roche en rencontra un durant l'hiver de 1870, en passant dans les forêts en-dessous de la Berra pour se rendre à Cerniat, il s'agit d'un cas isolé, dû sans doute à la guerre franco-allemande qui avait chassé ce carnassier de son habitat ordinaire.

Le loup ? On ne le trouve pas beau. Aussi dit-on *pou kemîn on lâ* : laid comme un loup. Le loup a laissé un renom de voracité. De là l'expression : *mədjyî kəmin on lâ* manger comme un loup, citée déjà dans le chant de *Djyan də la Boyèta*, où il est dit que l'esprit de Tsuatsô «n'était pas comme les fouines : il mangeait comme un loup».

¹ Cf. J. Bovet, Nos Chansons.

² Il se trouve au musée de Fribourg.

Aussi n'est-il pas prudent d'abandonner les gens *a la gouârdzə* ou *lâ* à la gueule du loup. Cette expression est employée au point de vue moral, en parlant de jeunes filles laissées dans des situations périlleuses pour leur vertu, par des parents peu soucieux.

Venue chez vous en visite, une personne qui veut partir avant la nuit dira parfois: *Mè fô m'in-d'alâ du tin kə lə lâ chə marindè*. Il me faut m'en aller tandis que le loup soupe, c'est-à-dire pendant que je ne risque rien.

Le «méchant loup» est vieux comme le monde. Rien d'étonnant qu'on trouve l'expression *lâ chêrvè* loup-cervier pour désigner un homme fort méchant et qu'on dise *fêrə di-j'yè dè lâ*, faire des yeux de loup, pour faire de gros yeux méchants.

Je ne cite que pour mémoire l'expression: *fâ na frê dè lâ*, il fait «une» froid de loup.

La réponse que font certains enfants aux curieux qui leur demandent où ils vont ne manque ni de sel . . . ni de toupet:

Tsèrtchî on lâ, po mädjyî lè kuryâ Chercher un loup pour manger les curieux. Vous pensez bien que ce n'est pas l'enfant qui l'a inventée. Pour qu'elle se grave mieux dans sa mémoire, on a même pris soin d'y mettre la rime!

Il est des gens qui ont le don d'exagérer ce qu'ils ont vu et entendu, comme Marius de Marseille. On dit qu'ils sont *a grô lâ* «à gros loups». Ils ont toujours vu des choses extraordinaires, comme l'est le gros loup, Cette expression nous montre que le «gros loup» n'était pas si commun chez nous.

Le loup a gardé une place dans un certain nombre de proverbes. En voici quelques uns:

Li a rin dè fotu tchyè chin kə lə lâ mädzè.

Il n'y a rien de perdu sauf ce que le loup mange. On voit que ce n'était pas de bon coeur qu'on donnait à manger au loup!!

Lè lâ chə mädzon pâ intrè lâ

Les loups ne se mangent pas entre eux. Quand de mauvais garnements sont aux prises, rien à craindre: ils s'arrangent toujours . . . aux dépens des braves gens.

Chi kə chə fâ ènyî lə lâ mädzè

Celui qui se fait agneau le loup (le) mange. Voir la Fontaine!

Ti lè-j'omo l'an na din dè lâ.

Tous les hommes ont une dent de loup. Ce sont les femmes qui le disent: tous les hommes ont quelque trait de méchanceté.

Pan̄thə dè lâ, bré dè lan'na.

Panse de loup, bras de laine, dit-on d'un ouvrier qui n'est bon qu'à table.

Enfin: *Lə matin də la Tsandèlâja, kan lè lâ chə puyon vêrə du na montanyə a l'ôtra, chə fô rè katchî chí chənan'nè.*

Le matin de la Chandeleur (2 février) quand les loups peuvent se voir d'une montagne à l'autre, il faut se «recacher» six semaines, c'est-à-dire que si le temps est clair le matin de la Chandeleur, l'hiver reprend pour six semaines.

Ce n'est pas pour autant qu'on souhaite un beau mois de février, car, dit le proverbe :

Vô mî vêrə on lâ chu on fêmê

Tchyè on-n'omo chin mandzè ou mi dè fèvrê

Mieux vaut voir un loup sur un tas de fumier qu'un homme en bras de chemise (sans manches) au mois de février. On comprend sans peine le sens de ce proverbe : si le loup vient jusque sur le tas de fumier, à proximité des habitations, c'est que l'hiver est exceptionnellement rigoureux. Eh bien, cela vaut mieux encore qu'un mois de février ensoleillé. Pensez-y, quand vous aurez trop froid en février . . . et que cela vous console !

Le cheval des Franches-Montagnes.

Par Jules Surdez, Berne.

Aux temps les plus reculés où l'on trouve trace de l'homme en Suisse, il existait un petit cheval sauvage dont on a retrouvé des ossements dans l'une ou l'autre caverne. Les premiers crânes de chevaux mis à jour à Auvernier proviennent d'un animal de petite taille. Le premier cheval domestique apparaît à l'âge de la pierre dans les restes lacustres des lacs de Biemme et de Morat. Il venait probablement des régions méditerranéennes. Les Helvètes amenèrent avec eux un tout petit cheval oriental. Ce n'est qu'au début du XIV^e siècle qu'un type lourd et massif de cheval se répand en Suisse. Les vingt mille chevaux pris aux Bourguignons firent baisser les prix de ces animaux qui commencèrent à être employés aux transports de marchandises et aux travaux agricoles. L'élevage qui en résulta devint rapidement la source la plus importante des revenus du pays de Berne qui, de 1705 à nos jours, en favorisa l'élevage. Les primes pour étalons furent distribuées la première fois, en 1725, puis étendues aux juments, dès 1762.

La Principauté de Bâle, qui devait devenir en 1815 le Jura bernois, acheta son fonds de chevaux dans l'ancien canton de Berne. Un curé jurassien, l'abbé Mochard, écrivait en 1763 au Prince-Evêque, Simon-Nicolas de Montjoie : «On fait sortir chaque année d'immenses sommes du pays pour acheter des chevaux et des boeufs d'attelage que nous pourrions élever tout aussi bien que les cantons suisses nos voisins, qui nous les vendent si cher.»